L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS :
Jeudi, 7 Mai 1829.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS.

M. F. Alpuente a été nommé encanteur public, et commencera à vendre aujourd'hui à son magasin au coin des rues Royale et St Louis : ses jours d'encan seront les Lundi et Jeudi.

— Les personnes suivantes ont été nommées directeurs de la compagnie d'assurance de l'Etat, pour la marine et le feu : MM. Richard Relf, P. L. Sloane, Th. Barrett, B. Duchamp, W. W Montgomery, J. B Byrne, G. W. White, R O. Pritchard, W. C. Bowen.— Les Directeurs s'étant ensuite assemblés, ont fait choix de Mr. R. Relf pour leur président.

— Mr. John R. Grymes a été nommé Ministre des Etats Unis auprès du Gouvernement mexicain.

— Mr M'Lean, de la Delaware, ministre en Angleterre.

☞ Le navire *Cooper*, arrivé hier du Havre, ne nous a point apporté nos lias ses qui sans doute ont été mises à bord du *Goliath* ou du *Syroe*, partis quelques jours auparavant ; mais un ami a eu la bonté de nous communiquer le *Journal du Havre* du 12 Mars : nous en avons fait quelques extraits, qu'on trouvera à leurs places respectives.

ESPAGNE.

Par un décret du 21 Février, le port de Cadix est déclaré port franc.

FRANCE.

Paris, 11 *Mars*.

Le *Moniteur* déclare que le gouvernement n'a rien reçu qui puisse confirmer les bruits de révolte et de sédition à Rome, dont les autres journaux font mention.

— Un courrier russe, venu de Naples, a passé par Vienne le 25 Février, se rendant en toute hâte à St Pétersbourg.

ITALIE.

Rome, 27 *Février*.

Aujourd'hui nous passons de la tristesse à la joie : nous chantons le *veni creator* pour l'ouverture du conclave, qui a lieu ce soir ; puis nous irons voir tous les jours si les scrutins sont brûlés, si la fumée sort d'un certain poêle, et, le jour où il n'y aura pas de fumée le pape sera nommé..... On parle beaucoup ici des cardinaux Pacca, Capellari et Gregorio : ce seraient d'excellens choix.

ANGLETERRE.

Plymouth, 8 *Mars*.

Le cap. Fitzclarence, commandant la *Pallas*, arrivé hier ici après avoir croisé devant Tercère, se plaint des mauvais traitemens que les habitans de cette île ont fait éprouver en une ou deux circonstances aux officiers et matelots anglais, et qu'on doit principalement attribuer à l'animosité que la conduite des bâtimens de notre marine a provoquée en empêchant le débarquement des portugais émigrans. Le cap. Fitzclarence étant descendu à terre dans son embarcation qui avait été expédiée pour faire de l'eau, a été blessé légèrement à la poitrine, dans le dos et à la tête, et il n'a dû son salut et celui de l'équipage du canot qu'en se mettant sous la protection de la fregate *le Shannon*, qui se trouvait plus rapprochée de la côte que *la Pallas*. Un aspirant du *Shannon* a couru les mêmes dangers et a été même traité plus mal encore en se rendant chez le consul anglais, à qui il avait des lettres à remettre. La frégate le *Shannon*, a été dernièrement sur le point de faire côte dans ces parages, par l'effet d'une violente saute de vent qui a contraint ce bâtiment à abandonner ses câbles et ses ancres pour éviter d'être brisé sur les rochers.

Journal du Hâvre du 12 Mars.

AUTRICHE.

— Un courrier parti de Parme, a apporté au gouvernement la nouvelle de la mort du comte de Neiperg, chevalier d'honneur de S. A. I. Marie-Louise.

S. M. l'empereur a déclaré Venise port franc.

NOUVELLE-ORLEANS.

L'*Advertiser* de Louisville du 29 dernier, reçu dans cette ville, contient des dates de Londres du 9 Mars et de Liverpool du 10, apportées à New-York par le *William Byrnes:* nous n'avons pas vu la feuille de Louisville ; mais voici ce qu'un journal de cette ville paraît en avoir extrait :

La question catholique occupe toujours exclusivement le peuple anglais, et l'irritation du public semble croître dans le même rapport que l'intérêt qu'on y prend; sans doute cette irritation ne se calmera que lorsqu'on aura consommé au bénéfice de 7,000,000 de sujets de sa Majesté un acte de la plus sainte justice.

Dans la séance du 5 Mars, M. Peel a fait, à la chambre des Communes, un discours qui remplit dix-huit colonnes du *Courier* de Londres. Dans ce discours, qui a pour objet les concessions à faire aux Catholiques, il détaille avec beaucoup de minutie, d'ordre et de clarté le plan mûri par le ministère, les motifs des diverses dispositions, et il finit par une motion tendant à ce que la chambre se forme en comité général, pour prendre en considération les lois qui prononcent des incapacités civiles contre les Catholiques.

Le jour suivant, les débats furent repris et continués avec chaleur jusqu'à une heure avancée ; la chambre prononça ensuite sur la résolution de M. Peel. Voici le résultat : Pour la résolution, 348 voix contre, 160 ; majorité 188; ce qui annonce une très-grande force en faveur de la mesure. Le projet de loi devait être lu pour la première fois à la Chambre des Communes le 9 Mars, et la seconde fois le 16. On présumait qu'il serait admis par les deux chambres avant les fêtes de pâques.

On ne dit rien des puissances belligérentes du continent. On avait reçu à Londres des dates de Paris du 6. Un pavillon parlementaire russe avait été envoyé à Constantinople, et l'on avait quelques espérances vagues de paix; mais cela n'arrêtait nullement d'un côté ni de l'autre, les grands préparatifs qui se font pour la continuation des hostilités.

FRANCE.

Paris, 7 *Février*.

Un journal a parlé d'une scission opérée dans le sein de la majorité constitutionnelle de la chambre des députés, et de la résolution prise par dix-neuf membres de se constituer en état d'opposition permanente contre le ministère. Cette résolution aurait été motivée sur les vices des projets d'organisation municipale et sur le dessein annoncé par M. le ministre des finances de proroger à peu près indéfiniment le monopole du tabac. Comme nous sommes persuadés que les opinions ne sont pas divisées sur ces deux points, nous conseillons au parti de la congrégation de ne pas se hâter de triompher. La loi sur le monopole éprouvera certainement une opposition unanime dans toutes les parties du côté gauche. Nous pensons qu'aucun député constitutionnel ne songe à en voter le rejet pur et simple, et à jeter ainsi dans un grand embarras et le gouvernement, qui compte le prélever du monopole parmi les ressources du trésor, et la chambre, qui doit pourvoir aux dépenses de l'Etat ; mais nous sommes informés aussi que l'intention générale est de fixer un terme prochain et surtout définitif à la durée du privilège.

Quant à la loi électorale, on s'abuserait fort si l'on pensait qu'elle a obtenu l'approbation d'un certain nombre de députés constitutionnels ; chacun en reconnaît les imperfections et les vices : la loi est à refaire, voilà ce qu'on dit dans toutes les réunions. Les opinions ne peuvent varier que sur le plus ou moins d'amendemens à y introduire. Ce que nous pouvons affirmer en toute assurance, c'est qu'elle est examinée dans les bureaux avec l'attention et la sévérité que demande un tel sujet. Nous pourrions citer tel bureau où la discussion en est encore au 29e. article du premier projet.

Comme les amis de la liberté constitutionnelle n'ont rien à cacher de leurs desseins et de leurs mesures, nous ne craignons pas de publier ce qu'il y a de réel dans ces prétendues divisions. Il est vrai qu'une réunion de dix-huit membres du côté gauche s'était en effet formée dans la maison d'un honorable député de Saône et Loire ; mais plusieurs s'en sont détachés successivement, par la crainte d'opérer une scission sur laquelle le parti contre-révolutionnaire fonde son espoir.— Un d'eux a déclaré qu'il croyait avoir mission de ses commettans, d'employer les meilleures fois possibles, et non de perdre le tems en vaines discussions. Nous espérons que les autres dissidens ne tarderont pas à se rapprocher de leurs collègues, dont les réunions qui se tenaient d'abord rue Mandar, ont lieu maintenant dans un local de la rue de Rivoli. La dernière réunion, celle de Samedi, se composait de 150 membres. On s'y est entretenu de la proposition de M. Salverte, et la discussion s'est établie sur la régularité et sur l'opportunité de cette proposition. L'avis qui paraît avoir prévalu est celui de l'ajournement ; on s'est fondé sur ces motifs que relativement à la proposition d'accusation de M. Labbey de Pompierres, tout était consommé par la clôture de la session ; qu'à cet égard, il n'en était pas en France comme en Angleterre, où le parlement était seulement prorogé ; que chez nous l'ordonnance de clôture prescrivant aux pairs et aux députés de se séparer, ne laissait plus subsister des deux chambres que des membres isolés, qu'une session n'était pas la continuation de la session précédente, et qu'ainsi des travaux non achevés dans la première ne devaient pas nécessairement être repris ou recommencés dans la seconde ; que la proposition d'accusation, suivie d'une prise en considération, avait produit un effet moral suffisant au défaut d'une loi sur la responsabilité des ministres ; que l'impossibilité où se trouvait la chambre de procéder à une enquête, faute de moyens coercitifs, rendrait l'instruction illusoire : qu'enfin on risquait de consumer en pure perte un tems précieux, et qui serait mieux employé aux importans travaux législatifs.

La dissidence dont on cherche à faire grand bruit n'a jamais porté que sur des points sur lesquels il était facile de s'entendre. Nous ne croyons pas au projet attribué à quelques membres de ne déposer dans l'urne que des boules noires. Les bons citoyens, les véritables amis de leur pays, comprennent qu'au point où nous en sommes, il vaut mieux accepter une loi imparfaite que de la rejeter. Il arrivera rarement aux ministres de présenter à la chambre telle qu'elle est composée, des lois mauvaises dans toutes leurs parties.

Journal du Com.

COMMERCIAL.

Extrait d'une lettre du Havre du 14 Mars.

COTON—Louisiane et Mississippi.

Belle march.	105 à 110
Bonne do.	95 à 100
March. cour.	85 à 90
Ord. et bas	80 à 85
Alabama et Ten.	75 à 90

Revue du Marché du Hâvre, 9 *Mars*.

COTONS—Nous avons reçu pendant la semaine 3993 balles, dont 1212 balles de Charleston, 944 de la Nouvelle-Orléans, 880 de la Mobile, 737 de New-York, 233 balles de Haïti, 33 balles et 14 sérons de St. Thomas.

Les ventes faites sont de 2233.—Notre marché reste dans la même position. Nos prix sont toujours un peu faibles, les vendeurs continuent de se montrer enclins à réaliser.

Voici le détail des ventes :

549 balles Louis. petit ct. à bonne m.

1467 do.	Georgie c. s. ord.	90 à 102	50
	à belle et bonne m.	80 à 93	
202 do.	Bahia	9750 à 100	
15 do.	Guadaloupe	100 à 102	50

Ventes recueillies à la Bourse de ce jour, 9 *Mars*.

COTON. 30 balles Georgie, seq.		86	c.
100	do. do.	90 1-2	
41	do. do.	89 1-2	
72	do. do.	85 1-2	
22	do. Louisiane	1 f.	2
64	do. do.	1 f.	10
214	do. de façon Louis.	prix inconnu.	
136	do. Louisiane avarie.		
	Vente publique	74 c. à 93 c.	

FEUILLETON.

THEATRE D'ORLEANS.

On nous a quelquefois reproché de donner trop d'éloges aux acteurs et à l'administration du Théâtre d'Orléans: nous aurions pu répondre à cela, que nous préférions laisser échapper l'occasion de blamer que celle de louer, et que d'ailleurs, à tort ou à raison, nous croyions interpréter l'opinion du public. Mais la meilleure manière de nous justifier, c'est de laisser parler les faits ; nous allons soumettre à ce même public une récapitulation des pièces nouvelles et anciennes qui ont été jouées depuis le retour de la troupe. L'impartialité nous force à reconnaître qu'il y a peu de théâtres en France, où dans le même espace de tems, on mette sur la scène un plus grand nombre d'ouvrages nouveaux.

La troupe est arrivée le 6 Decembre ; c'est-à-dire que depuis son retour il s'est écoulé vingt trois semaines pendant lesquelles il y a eu des représentations. Or, dans ces vingt-trois semaines, nous avons eu 24 pièces nouvelles, savoir :

5 Opéras en trois actes, (Les folies amoureuses.—La pie voleuse.—La fausse Agnès.—Marie.—Euphrosine.)

1 Opéra en un acte (Le mariage à l'anglaise.)

12 Vaudevilles (Le mariage de raison.—Le petit corsaire.—Le Bourguemestre de Sardam.—Tout pour l'enseigne.—L'ambassadeur.—Les Premières amours.—M. Botte.—Thibaut et Justine. — Yelva.— Tony.—Une Heure de Prison.—Le Charlatan.)

5 Tragédies (Iphigénie en Tauride.— Sylla.—Coriolan. — Les Templiers.—Athalie.)

1 Mélodrame (Polder.)

Dans le cours de ces vingt-trois semaines, on a joué, de l'ancien répertoire, 18 opéras en trois actes, 13 en un acte, 22 vaudevilles, 5 tragédies, 4 comédies et 1 mélodrame.

Une pièce nouvelle par semaine, c'est, selon nous, tout ce que l'on pourra jamais demander de plus à la troupe la mieux organisée, la plus complète et la plus encouragée.

ET TARTUFE N'A CORRIGÉ PERSONNE.

Voyez cependant de combien le drame est au-dessus de la comédie. On prétend qu'un auteur de province, chargé du rôle de Béverley, fut guéri de la funeste passion du jeu en représentant le héros de la pièce de Saurin, tandis que Voltaire, suivant les compilateurs d'anecdotes, aimait à répéter qu'en son jeune tems il avait un bonhomme de père fort avare ; pour le corriger de ce vice, il le conduisit une fois à la Comédie-Française. On jouait ce jour-là l'un des chefs-d'œuvre de Molière. Arouet, s'il faut en croire son fils, partagea les angoisses d'Harpagon pour sa cassette, mais ne se corrigea pas.

Tartufe a pu faire frémir de rage un grand nombre d'hypocrites, mais on ne dit pas qu'un seul d'entr'eux ait profité de la leçon que renferme cette sublime conception du plus beau génie de l'Europe.

Avec plusieurs autres dramaturges, M. Scribe vient d'obtenir un succès qui manque à notre Molière ; le drame de *Malvina* vient d'arrêter une jeune fille au bord du précipice où s'est jeté inconsidérément l'héroïne du vaudeville qui était à la mode il y a un mois. On raconte que le spirituel vaudevilliste a reçu dernièrement une lettre signée par une main inconnue. Cette lettre contenait le remercîmens d'une mère, qui dut à l'effet que produisit sur sa fille la représentation de *Malvina*, de recevoir la confidence d'un amour indigne de cette jeune personne. Grâce au jeu si pathétique de la charmante Léontine Fay, la pauvre demoiselle comprit toutes les conséquences de sa passion pour un autre Parentin. Elle tomba aux genoux de sa mère et jura de rompre avec un homme qu'elle ne pouvait sans rougir avouer pour son époux.

On assure que M. Scribe ignore le nom de la dame qui lui a écrit cette lettre ; seulement elle laisse soupçonner un rang très-distingué.

Voilà, certes, la plus belle récompense qu'un auteur puisse attendre de ses travaux, et le plaisir que le fécond auteur de tant de jolis ouvrages a dû éprouver, en recevant la lettre de cette mère reconnaissante, compense bien la peine qu'ont pu lui faire les six ou sept cents francs de recette des dernières représentations de *Malvina*.

(Figaro.)

COUR D'ASSISES DE L'AVEYRON (Rodez.)

Tentative d'assassinat.

Jean Calmels, contre lequel un procès-verbal de délit de chasse avait été dressé, en fit de vifs reproches à Rouquarié, qu'il soupçonnait d'avoir prêté sa plume et sa main au garde champêtre : des reproches il en vint aux menaces, et des menaces à de légers coups. Rouquarié le dénonça ; mais le juge-de-paix et le maire ne virent dans cette plainte que l'explosion d'une petite colère d'enfant qu'il serait plus dangereux qu'utile de satisfaire. Dès lors ce pauvre jeune homme se croyant méprisé et désespérant d'obtenir justice, eut des tentations de vengeance. Un jour qu'il chassait aux merles, il apperçut Calmels qui menait ses vaches à l'abreuvoir, et lui tira deux coups de fusil qui le blessèrent peu profondément aux mains, à la tête et à la poitrine. Rouquarié avait en même temps fait entendre ces paroles sinistres : *C'est en vain que tu fuis, il te faut mourir !* Traduit pour ce fait, le 5 Février, devant la cour d'assises, ce jeune homme, à peine âgé de 20 ans, de mœurs irréprochables, l'espoir de sa famille et de son vieux père, a été déclaré coupable de tentative d'assassinat et condamné à la peine de mort.

La sévérité du jury, dans cette occasion, est généralement attribuée à l'impression qu'a faite sur lui la déposition de M. le juge-de-paix. Rouquarié, hors de lui-même en apprenant sa condamnation à mort par contumace, avait enjoint à ce magistrat, sous les menaces les plus terribles, de faire cesser les poursuites du ministère public. *Je vous tuerai*, lui écrivait il, *je vous tuerai plutôt à la sortie de la messe ; il faudrait faire encore mille carnages, je serai toujours invincible.* La peur avait gagné le juge-de-paix, au point qu'il avait déjà fait ses malles pour passer en Angleterre. Rouquarié paraissait en effet bien décidé à verser le sang de quiconque tenterait de l'arrêter. Déjà il avait blessé dangereusement d'un coup de fusil l'un des gendarmes qui étaient à sa poursuite, et il tint à bien peu de chose qu'un mois plus tard il n'abattît à ses pieds ceux qui parvinrent à le saisir inopinément : le tems lui manqua pour décharger sur eux les deux pistolets dont il était armé.

L'arrêt de la cour porte que le condamné subira sa peine à Montézic, où le crime a été commis. Montézic est situé à huit grandes lieues de Rodez, sur les hautes montagnes qui bordent au Nord le département de l'Aveyron.

(Gazette des Tribunaux.)

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Brick Catharine, Stevens, Baltimore, Capt.
Barque Hercules, Longcope, Philadelphie, S P Morgan et Co.
Goel. Pomona, Aranzas, Capt.
Goel. Plymouth Rock, Atkins Philadelphie, W G Hewes.

Arrivés.

Bateau à vapeur Gen. Wayne, Jackson, en 5 jours et demi de Louisville, avec 145 bds tabac 100 bls maïs. et autres articles à Jacomba, Puech Bein & co., R Layton & co. J W Zacharie & co. Reynolds, Byrne & co. C E Russell et Barstow, F Toby, Townsley et Prieur, Wilkins et Linton, Foster et Hutton, J Ashley, et autres.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, de la Baline, avec le navire Cowper, Woodbury, du Havre, d'où il est parti le 14 Mars, sur lest, et la goel. James Monroe.

Bateau de remorque Post Boy, Herriman, des passes, ayant mis en mer le navire Milton et la goel. Galga, et amené dans le port le navire Lotus, de New-York; brick Crawford, de Charleston, et la goel. Transport—le navire Chandeler Price, navire Cowper, du Havre; navire Phocion, d'Anvers; navire Lubeck Trader, de Liverpool, (dont il a apporté le sac aux lettres) étaient en dehors, ainsi qu'un brick, nom inconnu; passé plusieurs voiles au fort Jackson, goel. James Monroe, avec des esclaves; brick Sultana.

☞ Le Post Boy est reparti hier après-midi avec le navire Sapphire.

Bateau à vapeur Félicien, venant de Louisville, avec un chargement au bateau à vapeur Oregon; Emerson et co. J Ross ; J B Heno et co ; Harris et Sergeant ; J C Broadwell et co. capt. Moorhies; C A Jacobs, et autres.—23 passagers.

Bateau à vapeur Red River, Miller, Nashville, avec un chargement de 1100 balles coton, 368 boucauts tabac, 100 tonneaux fer fondu à divers consignataires.—18 passagers.

Bateau à vapeur Uncle Sam, Halbert, en 8 jours de Louisville, avec un chargement à C D Jordan; J Greenleaf et co. T Sloo; Adams et Robinson; H G McKenna; T Toby; Wallace et Pope; et à autres

Entrés.

Navire Lotus, Watts, New-York, avec un chargement à Lincoln et Green; York, M'Allister et co. J K Ferguson, Whitall, Jaudon et co. Phelps et Babcock; C Byrne ; W et G Montgomery ; S Watts, Thompson et Grant; L H Gall J H Field.

Brick Crawford, Cuther, Charleston, avec un chargement à W Fitz ; W Robinson; W Brannan.

Goel. Lady Madison, Sheaner, Pensacola, avec 5000 briques à Le Blanc.

Goel. Transport, Bradford, de Rio Grande, à J P Payson, avec des espèces à M E Cougot ; F Percy; Gonzalez, et au capitaine; 4 chevaux à J P Payson; 2 sacs laine au capt. Smith.

MEMORANDA.

Partis du Havre, pour ce port, du 10 au 12 Mars, navires Goliath et Syroe.

A Bordeaux, navire Seine, partant le 10 pour ce port.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 7 MAI 1829.

CORIOLAN,

Tragédie en cinq actes, de La Harpe.—Mr. ARISTIPPE jouera le rôle de Coriolan.

Suivie de la seconde représentation de

TONY,

Ou Cinq Années en deux Heures,

Vaudeville en deux actes, de MM. Brazier et Melesville.

Incessamment—*Phèdre*, tragédie de Racine. Mr. Aristippe jouera le rôle d'*Hypolite*.

Leycester, ou *le Chateau de Kenilworth*, opéra nouveau en trois actes, musique d'Auber.

L'Art de se faire aimer de son mari, vaudeville nouveau en deux actes, de Scribe.

En attendant—*L'Espion*, drame nouveau du Théâtre Français, tiré du roman de Mr. Cooper —*La Dame du Lac*, opéra nouveau, de Rossini, orné de quatre décorations entièrement nouvelles, peintes par Mr. Develle.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le Bataillon d'Artillerie prendra les armes Dimanche prochain, pour faire l'exercice au canon. Equippement complet. On devra se trouver au rendez-vous à six heures du matin, et l'appel se fera à six heures et demie.

Par ordre,

COHEN,
7 Mai. Sergent Major.

Nota.—Les membres du Bataillon, et particulièrement les nouveaux admis, sont prévenus qu'il y aura tous les après-midi, vers six heures, exercice au Canon, dans la cour de l'Arsenal, rue St.-Pierre, entre Bourbon et Royale.

VENTES A L'ENCAN.

Par François Dutillet.

IL sera vendu Jeudi, le 7 de Mai, à 3 heures et demie, dans la rue Condé, entre Dumaine et Ste. Anne, un assortiment de meubles consistant en Lits, Tables, Chaises, Glaces, Sophas, Pendules, quelques marchandises sèches et verreries. Le tout sera vendu sans reserve. 6 mai

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le 21 de Mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St. Bernard, provenant de la succession de feu Mr. François Garic,

UNE MAISON, située rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, bâtie sur un Terrain de 40 pieds de face sur 50 pieds de profondeur, mesure française.

CONDITIONS:—Un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à un an de terme, avec billets endossés à la satisfaction du juge de la paroisse St. Bernard, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par Mr. J. Arnaud, notaire public, aux frais des acquéreurs.

18 avril—6

Cour des Preuves. Paroisse St. Bernard.

LUNDI huit Juin 1829, à 11 heures du matin, sur l'habitation de Mme. Veuve Garic, à la Terre aux-Bœufs, il sera vendu par le juge encanteur soussigné, les Esclaves suivans, dépendans de la succession de feu Mr. François Garic, et de la communauté qui a existé entre lui et son épouse, dame Eugénie Laurince, savoir :

Fonrose, mulâtre créole, âgé de 32 ans ; Jean, nègre créole de 35 ; Volidore, do. de 16 ; Norbert, do. de 17 ; Isidore, do. de 15 ; Valère, do. de 15 ; Jim, nègre americain de 45 ; Hector, do. de 50 ; Fillette, mulâtresse créole, agée de 16 ans, avec son enfant d'un mois ; Marie, négresse créole de 42 ans ; Catiche, mulatresse créole de 23 ans et son enfant nommé Irène, de 3 mois ; Marianne, négresse créole, agée de 40 ans, avec ses quatre enfans, savoir : Aimée, de 9 ans, Augustin, de 7 ; Gustave, de 5 et Lolotte de 2.

ET AUSSI, LE MOBILIER.

Conditions :—Les esclaves, un tiers comptant; un tiers à six mois, et un tiers à douze mois, en billets endossés à la satisfaction du juge soussigné, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les frais d'acte de vente, d'hypothèque, de quittance et main-levée, à la charge des acquéreurs. Le mobilier au comptant.

Paroisse St. Bernard, le 5 Mai 1829.
7 mai. FAVROT—Juge.

TROUVÉ hier matin, dans la rue royale, entre Conti et St-Louis, une cuiller d'argent.—Le propriétaire pourra la réclamer au bureau de cette feuille, en payant l'insertion de cet avis. 7 mai.

AVISO A LOS ESPAÑOLES.

La hermosa fragata ASIA, que actualmente se halla anclada frente á la Plaza de Verduras, saldrá para el puerto de Cádiz dentro de muy pocos dias. Admite ocho ó diez pasageros, para los cuales tiene comodidades escelentes, y á los que se dará un trato distinguido. Impondrá el capitan abordo, ó

WILLIAM ALDERSON,
7 de Mayo Calle de la Levee, No. 38

POUR NEW-YORK.—*(Paquebot du 15 Mai.)* Le navire FRANCES, capt. James Rider, sera prêt à prendre charge Mercredi 6 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, au premier rang au-dessous du marché, ou bien à G. E. RUSSELL & BARSTOW.
6 mai. Rue Royale, No. 69.

POUR BORDEAUX.

Le beau brick fin voilier WILLIAM, capt. Leach, a besoin de 50 ou 60 balles pour compléter les chargemens. Il peut loger six passagers ; s'adresser à

JOHN P. PAYSON.
6 mai. Rue Conti, Nor 23.

POUR HAMBOURG.—Passage seulement.

Le navire paquebot JOHN ADAMS, capt. Aderton, partira d'ici au 13 du mois prochain. Les passagers pourront être parfaitement traités. Pour les conditions, s'adresser, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
1er. mai. J. H. FIELD.

POUR TAMPICO.

Le navire français EUGENIE, capt. Gerard, partira le 10 Mai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser au capt. à bord, ou à
1er. mai. T. NICOLET & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot FRANKLIN, capt. Kay, prend en ce moment son chargement à la côte, et partira d'ici au 10 de Mai. Pour quelques légers frets, ou passage, s'adresser à
1er. mai. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR LES BRASSOS DE ST. YAGO.—(Rio Grande.)

La goëlette paquebot fine voilière ELISABETH, capt. Case, sera promptement expédiée. Pour frêt ou passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser à JOHN P. PAYSON. [29 avril.]

POUR TAMPICO.

Le beau brick fin voilier MORO, A 3, cap. Henry Bradley, a une partie de son chargement engagée et sera promptement expédié. Pour frêt ou passage, ce bâtiment ayant de bons emménagemens, s'adresser à
28 avril. ANT. DOLHONDE.

POUR VERA-CRUZ.

Le joli brick doublé en cuivre AMO PALMER, Paine, ayant une grande partie de son chargement prête, partira sous peu —Pour fret du reste, ou pour passage, ce brick ayant de forts beaux emménagemens, s'adresser à bord, un peu plus haut que le Ferry, ou à
28 avril. J. W. ZACHARIE.

POUR BORDEAUX.

Le fin voilier trois mâts MILTON; capitaine Webb, doublé, chevillé en cuivre et complètement armé, fera voile pour ledit port le 25 courant.

Pour passage seulement, possédant de très beaux emménagemens,

S'adresser à D. G. BORDUZAT et Co.
13 Avril. Rue Royale No. 180.

Sacre de Napoléon.

LE public est respectueusement informé que l'exposition du tableau de David représentant le couronnement de Napoléon, sera positivement close Lundi prochain; les personnes que leur goût porte à rechercher les chefs-d'œuvre des arts, n'éprouveront jamais plus de satisfaction qu'en allant payer leur tribut à celui-ci.

Le produit de la recette de samedi sera abandonné à l'Hospice des Orphelins mâles.

6 mai—4

SUGAR—3000 hhd of prime Sugar on plantations above and below the city, for sale by
feb 10 J GOURLAY & CO